

MOTION de soutien AUX SALARIÉS-ES DE LA CLINIQUE DU PONT DE CHAUME (GROUPE VEDICI) À MONTAUBAN (82).

Le syndicat CGT soutient les légitimes revendications des salariés-es de la Clinique du Pont de Chaume, Groupe lucratif VEDICI, à Montauban (82).

Leurs revendications sont les suivantes :

- Obtention de postes supplémentaires pour pallier aux surcroûts de travail,
- Respect du ratio patients/personnels,
- Mise en place d'une nouvelle grille des salaires permettant une augmentation moyenne de 50 € par salarié-e,
- Paiement des jours de grève au regard de la volonté de la direction d'avoir laissé trainer le mouvement en longueur.

Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'obliger les employeurs à respecter la constitution française et de les contraindre à répondre positivement aux justes revendications des personnels en lutte.

Notre syndicat CGT reste vigilant pour que ces revendications soient satisfaites et assure de son soutien les syndiqués-es en lutte et plus largement de ses salariés-es.

Fait à Montreuil, le 23 novembre 2015.

Nous invitons les syndicats et USD à massivement envoyer cette motion à :

Direction de la clinique du Pont de Chaume :

Président du groupe VEDICI :

Agence Régionale Santé du 82 :

FHP région Aquitaine :

FHP Nationale :

DIRECCTE 82

Adresse mail du ministère :

g.escartin@clinique-pontdechaume.fr,

chiche@vedici.com,

Ars-dt82-dt@ars-sante.fr,

fhp.aquitaine@numericable.fr,

etienne.vigouroux@fhp.fr,

Fax : 05 63 91 87 39,

cab-ass-pos@sante.gouv.fr,

Fax du ministère : 01 40 56 42 50.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale.

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cédex • Tél. : 01 55 82 87 71 • Fax : 01 55 82 87 77
BOURSE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

• e-mail : ufsp@sante.cgt.fr